



Rechercher



— Suivez-nous —



Info coronavirus Covid-19

Mise à jour : Vendredi, 3 avril, 2020 - 19:27

Vendredi 3 avril à 19 h 30 : aucun nouveau cas confirmé sur 172 tests effectués.

18

cas confirmés

1

patient en réanimation

1

personne guérie

1697

tests réalisés
depuis le 18 mars

1739

L'essentiel de l'actualité

- Le président du gouvernement et le Haut-commissaire de la République ont décidé de **prolonger le confinement strict des Calédoniens jusqu'au lundi 13 avril à minuit** : [PLUS D'INFOS CLIQUER ICI](#).
- Les personnes présentant des symptômes grippaux doivent se rendre chez leur médecin traitant. Celui-ci les orientera au besoin vers un **centre de dépistage du Covid-19** : [PLUS D'INFOS CLIQUER ICI](#).
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a arrêté deux projets de délibération du Congrès qui constitueront le **plan de sauvegarde de l'économie calédonienne dans le cadre de la crise du coronavirus Covid-19** : [PLUS D'INFOS CLIQUER ICI](#).
- Un **plan de rapatriement** s'organise pour **les résidents calédoniens** identifiés à l'étranger et **en Métropole**. Les premiers vols sont attendus aujourd'hui. Les personnes rapatriées seront soumises à un contrôle sanitaire rigoureux afin de protéger les Calédoniens. Par ailleurs, les ressortissants métropolitains bloqués à Fidji et au Vanuatu pourront transiter par la Nouvelle-Calédonie, dès lundi 6 avril, pour rejoindre la Métropole : [PLUS D'INFOS CLIQUER ICI](#).
- En cas de dégradation des conditions météorologiques, **les navires sont autorisés exceptionnellement à naviguer pour se mettre à l'abri**. En cas de préalerte cyclonique, les propriétaires sont autorisés à se rendre sur leur navire : [PLUS D'INFOS CLIQUER ICI](#).

NUMÉROS UTILES

En cas de symptômes : contactez votre médecin traitant ou appelez le 15

Questions sanitaires : 05 02 02 (7 h - 19 h)

Questions relatives à l'économie : 05 03 03 (8 h - 16 h)

Questions relatives aux rapatriements : 05 05 05 ou depuis l'étranger +687 207 714 (8 h - 18 h)

Questions relatives aux règles de confinement : 26 63 26 (6 h - 16 h)



VIOLENCES INTRAFAMILIALES (VIF)



« CONFINÉ-E MAIS PAS SEUL-E »

Victime ou témoin, contactez les Services d'urgences :

17 - Police nationale ou Gendarmerie / 15 - SAMU / 18 - Pompiers

SOS VIF : SMS de signalement : 500 067

SOS ECOUTE : 05 30 30

SOS VIOLENCES SEXUELLES : 05 11 11

DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

[Attestation professionnelle de déplacement.pdf](#) (174.52 Ko)

[Attestation professionnelle de déplacement.docx](#) (54.4 Ko)

[Attestation de déplacement dérogatoire.pdf](#) (73.51 Ko)

[Attestation de déplacement dérogatoire.docx](#) (73.07 Ko)



L'essentiel de l'actualité



Économie



Travail, emploi



Vie quotidienne



Scolarité



Transports



Établissements fermés au public



Prévention, dépistage



Rapatriements



Personnes en quatorzaine



Administration



Soignants



Main facts



Vidéos Dépliants Affiches



Espace presse

 Abonnez-vous aux Flux RSS

 Restez notifié par mail à chaque nouvelle publication

LIENS UTILES




Autorité de la Concurrence
de la Nouvelle-Calédonie


service-public.nc
LE PORTAIL DES ADMINISTRATIONS CALÉDONIENNES


Plus de confort & plus d'économies
N°VERT 05 06 05


OBSERVATOIRE DES PRIX
de la Nouvelle-Calédonie


internet-signalement.gouv.fr
Portail officiel de signalement des contenus illicites et nuisibles
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR


Géorep
Portail de l'information géographique de la Nouvelle-Calédonie

Emploi
•gouv•nc
Déposez vos offres en ligne,
c'est simple !


CONGRÈS
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE


Autorité de la Concurrence
de la Nouvelle-Calédonie


service-public.nc
LE PORTAIL DES ADMINISTRATIONS CALÉDONIENNES



Contact



Emplois



Marchés publics



Plan du site





Accessibilité